

Image not found or type unknown



Rester sur le lieu de travail pendant la pause déjeunée

Par **dretch**, le **14/10/2008** à **17:51**

bonjours,
Je desire savoir si l'employeur a le droit de nous forcé a rester sur le lieu de travail pendant la pose dejeuner ,sachant que nous somme obligé de servir les gens lors de grande affluence .
Nous ne somme pas rémunéré sur ce temps,et de plus nous mangeons dans un placard avec juste un micro onde.
Merci